

Avis aux étudiants qui ont effectué un stage obligatoire (Été 2022)

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en troisième année de licence en sciences de gestion, en comptabilité et en sciences économiques, qui ont effectué un stage obligatoire pendant l'été 2022, qu'ils sont appelés à remettre au service des stages les documents suivants :

- La convention dûment signée ;
- Le cahier de stage dûment rempli et signé ;
- La fiche d'évaluation dûment remplie et signée ;
- Une copie de l'attestation de stage.
- Une copie du mail de confirmation de votre réponse à l'enquête que vous avez reçu dans votre e-mail personnel.

Les documents mentionnés ci-dessus doivent être remis au service avant le 9 décembre 2022.

Le directeur des stages

Pr. Habib AFFES

Faculté des Sciences Économiques
et de Gestion - SFAX
Direction des Stages

Pr. Habib AFFES